Lalanne-Trie



- Cérémonie des vœux
- Cinéma
 - Point de propreté
- Association « La Coustète »
- Association « La Peyrère »
- Changement de locataires

Bulletin municipal du 21 décembre 2024

TOUTE L'ACTU

Cérémonie des vœux :

La traditionnelle cérémonie des vœux de la commune est prévue le samedi 18 janvier 2025 à partir de 19h30. Nous souhaitons vous accueillir nombreuses et nombreux à ce moment de convivialité autour d'un apéritif dinatoire. Vous allez recevoir l'invitation début janvier 2025 et dans laquelle vous trouverez le programme et les modalités d'inscription.

Pensez d'ores et déjà à réserver la date.



Cinéma:

Retrouver le programme sous : https://lelalano.fr/ et https://lalanne-trie.fr/ Le Lalano fait relâche du 23 décembre 2024 au 6 janvier 2025 inclus.

RDV le 7 janvier 2025.

Point de propreté :

Si vous souhaitez vous débarrasser d'objets en verre,

de cartons et autres emballages qui ne rentrent pas dans les conteneurs prévus à cet effet, nous vous demandons et nous vous remercions de bien vouloir les porter à la déchetterie de Trie sur Baïse et de ne pas les déposer aux pieds des conteneurs comme les assiettes trouvées au sol.

Un siège auto pour bébé a été trouvé dans un conteneur dédié aux ordures ménagères. Vous devez porter vos encombrants à la déchetterie, certains peuvent être recyclés. Vu le coût du traitement des déchets, chacun doit se sentir concerné.

EDITORIAL



Olivier GIRET Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'année 2024 a été marquée par de nombreux défis. Nous faisons face à une situation nationale complexe, caractérisée par une instabilité gouvernementale et des difficultés financières qui ont imposé des économies à tous les niveaux y compris pour notre collectivité. Malgré tout. commune a réalisé tous les travaux prévus et continuera à investir en 2025.

Je me joins au Conseil municipal pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'années entouré des vôtres et vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2025.

INFO

Calendrier 2025 des collectes de sang à la Maison de la Communication de Lalanne-Trie : le jeudi 09 janvier, le vendredi 30 mai, le lundi 18 août et le vendredi 31 octobre 2025.

Les jeunes qui font 16 ans en 2025 doivent venir se faire recenser à la Mairie le mois de leur anniversaire.



Travaux:

Le réaménagement de l'ancienne salle de classe touche à sa fin, il ne reste que des travaux de finition.

Les devis ont été réalisés et validés pour le rafraîchissement (peinture, sols, électricité, ...) de l'ancien presbytère. Les travaux vont débuter courant janvier.

Cette année 2025, des travaux de voirie vont également être réalisés. La Commission Voirie a déterminé les priorités et les devis ont été réalisés par le SIV. (Syndicat Intercommunal de Voirie) qui va pouvoir lancer l'appel d'offre.

Le projecteur du cinéma installé en 2012 montre de sérieux signes de faiblesse. Les pièces détachées neuves ne se fabriquent plus, les réparations se font avec des pièces de récupération. Le Conseil municipal a pris la décision de le remplacer. Des demandes de subvention sont en cours.

Confrérie Sainte Catherine:

La Confrérie Sainte Catherine s'est réunie avant la bénédiction des tombes le jour de Toussaint. Cette association a pour but d'aider les familles de la commune, lors d'un décès survenu dans leur foyer. Toute famille, résidant à Lalanne-Trie, peut être membre de la « Confrérie Sainte Catherine ». Pour cela, il faut vous rapprocher de Mme Patricia Giret, Présidente. Les prieurs sont pour 2024/2025 : Quartier Est : Roger Moulédous, Quartier Sud : Pierre Tapie, Quartier Nord : Jean-Claude Duzer.

Banda Les Gais Lurons:

La Banda s'est réunie en Assemblée générale le samedi 7 décembre 2024. M. Florian Lahaille est reconduit au poste de Président.

Association « La Coustète »:

L'association « La Coustète », qui gère le cinéma « Le Lalano », a tenu son Assemblée générale le samedi 14 décembre 2024. M. Julien Hermelin est reconduit au poste de Président.

Association « La Peyrère » :

L'association « La Peyrère », qui gère les salles la Maison de la Communication et du cinéma va tenir son Assemblée générale le vendredi 27 décembre 2024. Pour rappel, Mme Patricia Giret en est la Présidente.

Changement de locataires :

Après l'avoir occupé un peu plus d'un an, Marina Trouilh et Yoan Laporte ont quitté le logement derrière l'ancien presbytère fin novembre.

Agnès Potier-Murphy et Kevin Murphy qui habitaient chemin de Garac ont loué ce logement, le bail





Infos pratiques

Mairie:

Tél: 05-62-35-67-34

Courriel: commune-lalannetrie@orange.fr
Site Internet: https://lalanne-trie.fr/

Permanences : le mardi de 16h00 à 19h30.

